

Notre Couvent de Montréal conserve un ouvrage sur l'horlogerie qui était à l'usage du frère Marc. M. Charles Proulx possède l'enclume dont se servait le bon frère dans ses travaux, et au presbytère de Saint-Thomas on conserve un fauteuil qui lui a servi, peut-être celui qu'il occupait à l'église où par vénération on lui avait donné une place à part dans une chapelle latérale, du côté de l'épître, à peu près à l'endroit où se trouve actuellement le groupe de la Sainte Famille.

Un témoin oculaire qui nous traduisait ses souvenirs nous montrait le vénérable frère pas très grand et assez gros, portant toujours une large calotte et se « *carrant* » dans sa chaise. Il était d'une grande assiduité aux offices paroissiaux ; et quand l'âge vint multiplier ses infirmités, il demanda à se tenir derrière le Maître Autel pour suivre plus facilement les saintes cérémonies. Sa dernière maladie ne fut pas de longue durée. M. le Curé Beaubieu était alors à la tête de la paroisse de Saint-Thomas. D'après la tradition, le frère Marc aurait été enterré au pied de la grande croix du cimetière qui se trouvait près de l'église. On voit encore l'emplacement du cimetière, mais la grande croix de fer ayant été transportée dans le cimetière neuf, il est maintenant difficile de déterminer exactement le lieu de la sépulture du dernier des Récollets. Il laissa un testament, assez original, que l'on a déjà publié.

Franciscaine par ses missionnaires, franciscaine par le tombeau du dernier de ces enfants de François d'Assise, le frère Marc, qui dort son dernier sommeil au milieu d'elle, la paroisse de Saint-Thomas se devait à elle-même de continuer son histoire et ses antiques traditions : il lui fallait le Tiers-Ordre, dûment établi, florissant, prospère. Et qui sait si plus tard la ville se développant —, elle est en bonne voie, — ne donnera pas un asile aux religieux du premier ordre qui ont veillé sur son berceau et qu'elle sera heureuse de protéger et d'abriter à son tour ! En attendant ce jour bien éloigné encore, le Tiers-Ordre vient de s'y établir en une puissante Fraternité. Pendant quatre jours, la sainte Règle du Tiers-Ordre fut exposée à toute la paroisse et le jeudi 16 Mai 1901 jour de l'Ascension de Notre Seigneur, avait lieu la cérémonie de prise d'habit et de profession.

Monsieur le Curé daignait lui-même recevoir l'humble habit du Pauvre d'Assise et donner ainsi à toute la paroisse l'exemple

Mo
Frater
séraph
Thoma
haut d
renaiss
terre q
jouiss
exploits